



Ville d'Esch-sur-Alzette

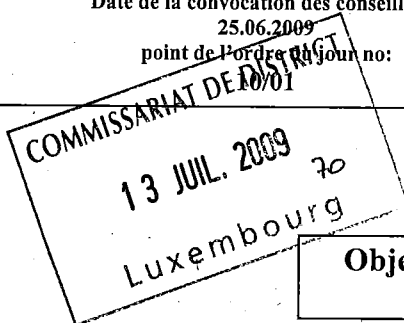
Secrétariat

SH

Date de l'annonce publique de la séance:
25.06.2009

Date de la convocation des conseillers :
25.06.2009

point de l'ordre du jour no:



Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 3 juillet 2009

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Tonnar, échevins, Snel, Hannen, Roller, Huss, Jaerling, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Weidig, Becker, Baum, conseillers, Clement, secrétaire communal.

Absents : Spautz, échevin, Maroldt, Wohlfarth, conseillers, excusés.

Le Conseil Communal;

**Objet: Intégration de terrains du Domaine Public Communal dans le
Domaine Privé de la Ville**

Considérant qu'il y a lieu d'intégrer les places inscrites sous les numéros cadastraux de la section A d'Esch Nord A **339/17916** (contenance 0,03 are) et A **339/17917** (contenance 0,01 are), les deux au lieu-dit « rue de l'Ecole », faisant actuellement parties du Domaine Public Communal dans le Domaine Privé de la Ville d'Esch-sur-Alzette afin de permettre un échange immobilier avec la société Codur s.a. ;

Considérant que les terrains à intégrer dans le domaine privé de la Ville ne sont plus d'aucune utilité communale ;

Vu l'extrait du plan cadastral ;

Vu le procès-verbal d'expertise ;

Vu le rapport afférent de Madame l'ingénieur géomètre de la Ville du 18 juin 2009 ;

Vu la délibération afférente du collège des bourgmestre et échevins du 19 juin 2009 concernant ladite intégration de terrains du Domaine Public Communal dans le Domaine Privé de la Ville ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**a p p r o u v e
à l'unanimité**

l'intégration des terrains précités du Domaine Public Communal dans le
Domaine Privé de la Ville d'Esch-sur-Alzette.

En séance

Suivent les signatures

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 06/07/2009
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,

N° TI 1136/09.....

Vu et approuvé

Luxembourg, le 3 août 2009

Le Ministre de l'Intérieur et
à la Grande Région,



COMMISSARIAT DE DISTRICT
06 AOUT 2009
Luxembourg

Service : **Secrétariat**
LESCH Esch/Alzette, le
10 AOUT 2009

